Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 73 (1964)
Heft: 7

Rubrik: Croix-Rouge internationale

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Croix-Rouge internationale

Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge

La 84e session du Comité exécutif de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge a eu lieu à Genève du 23 au 26 septembre. La Croix-Rouge suisse y était représentée par le *Professeur A. von Albertini, Mlle Helen Vischer, M. P. Audeoud* et *M. Hans Haug.*

Précédant cette 84e session du Comité exécutif de la Ligue placé sous la présidence de M. John A. MacAulay (Canada), plusieurs réunions d'un caractère plus technique ont eu lieu, auxquelles ont participé quelque 135 délégués représentant 49 Sociétés nationales. Il s'est agi entre autres de *Comités consultatifs* dont le rôle consiste à étudier les problèmes en cours et à soumettre des recommandations au Comité exécutif de la Ligue quant aux lignes de conduite à tenir dans ces disciplines et aux actions à entreprendre.

Au nombre des sujets à l'ordre du jour figuraient le *développement du secourisme, la part prise par la Croix-Rouge à la transfusion sanguine, les problèmes que posent les actions de secours de longue durée* et *le lancement d'un programme d'entraide de la Croix-Rouge de la Jeunesse à l'échelon national et international.*

Parmi les questions importantes soumises au Comité exécutif, les délégués ont examiné les résultats obtenus dans le cadre du *Programme de développement de la Croix-Rouge* institué par la Ligue en 1961 pour venir en aide plus efficacement encore que par le passé aux Sociétés nationales et, en particulier, aux Sociétés d'Afrique et d'Asie de fondation récente.

Changement à la présidence du Comité International de la Croix-Rouge

Monsieur Léopold Boissier a exprimé le désir d'être déchargé des fonctions de *président du C.I.C.R.* qu'il a exercées pendant neuf ans. Le Comité International a déféré à ce vœu avec de vifs regrets et a témoigné à M. Boissier sa profonde gratitude pour les éminents services qu'il a rendus à la Croix-Rouge et à la cause de l'humanité. M. Léopold Boissier demeurera membre du Comité International.

Pour lui succéder, le Comité International, par un vote unanime, a appelé à sa tête, M. *Samuel-Alexandre Gonard* qui en fait partie depuis 1961. Comme membre du Conseil de présidence de l'institution, M. Gonard a déjà été activement associé à sa haute direction et a accompli en son nom d'importantes missions à l'étranger.

M. Gonard est ancien commandant de corps d'armée et depuis plusieurs années professeur à l'Institut universitaire de hautes études internationales à Genève. Il a pris ses nouvelles fonctions présidentielles le 1er ocobre dernier.

Le C.I.C.R. et le conflit de Chypre

Dans ce conflit singulier à tant d'égards, dans ce pays où ne subsistent que des éléments séparés de l'ancienne « Cyprus Branch » de la Croix-Rouge britannique, le Comité international de la Croix-Rouge jouit de la confiance des deux communautés; ses délégués peuvent, à toute heure du jour et de la nuit, franchir la « green line » de Nicosie et circuler librement dans n'importe quelle région ou localité de l'île; aussi est-il en mesure d'exercer, dans le domaine qui est le sien, les activités les plus diverses.

Cas particuliers

On imagine difficilement les conséquences parfois tragiques que le cloisonnement de plus en plus étanche des deux communautés peut avoir dans une quantité de cas individuels. Pour prendre un exemple simple, un Cypriote turc, désireux de rejoindre sa famille à l'étranger, n'osera pas traverser la zone grecque qui le sépare de l'aérodrome de Nicosie, sinon dans la voiture du délégué du Comité international de la Croix-Rouge. Il en va de même du Cypriote turc qui, sortant de la prison ou de l'hôpital, souhaite regagner son village.

Visites des prisons

Dans les circonstances les plus diverses, il n'est presque pas de jour où un membre de l'une des communautés ne tombe aux mains de l'autre. Dans quelques cas, devenus heureusement très rares, la personne disparaît sans que l'enquête, immédiatement ouverte à la demande du Comité international, permette de retrouver sa trace. Dans la grande majorité des cas, la personne est relâchée après interrogatoire. Il arrive aussi qu'elle soit détenue pendant un certain temps ou qu'une information judiciaire soit ouverte à son encontre.

Dans ces derniers cas, les délégués du C. I. C. R. ont toujours, sans exception aucune, la possibilité de se rendre dans le lieu de détention et de voir la personne arrêtée aussi souvent qu'il est nécessaire. Les colis de vivres ou de vêtements qu'ils ont apportés n'ont jamais été refusés. De plus, tous les lundis matin, un délégué du Comité international amène, jusqu'à la prison grecque de Nicosie, les membres des familles des détenus cypriotes turcs qui y sont enfermés.

Ravitaillement des populations turques

En dépit des événements et grâce à l'action des Nations unies, la production agricole à Chypre ne semble pas avoir baissé de manière réellement inquiétante. Si donc les vivres nécessaires se trouvent sur place, il n'en résulte cependant pas que le ravitaillement de la communauté turque soit résolu pour autant. Nombreux sont les réfugiés et les chômeurs (55 000 selon les estimations cypriotes turques) qui doivent être soutenus par la communauté turque. Il faut, pour cela, qu'elle achète ou qu'elle reçoive des vivres et, l'ayant fait, que les routes soient ouvertes à la circulation de ces denrées, à défaut de quoi celles-ci ne peuvent parvenir là où le besoin s'en fait sentir. A tout cela, les mesures prises ces dernières semaines par les autorités cypriotes grecques opposent des obstacles souvent infranchissables. Le problème essentiel est, comme on le voit, afférent à la liberté des communications routières. Des négociations sont en cours à ce sujet entre les autorités cypriotes grecques, d'une part, et les Nations unies et le Comité international de la Croix-Rouge, d'autre part. Elles ont abouti au ravitaillement de certains villages où le manque de vivres se faisait particulièrement sentir; elles se poursuivent de la manière la plus active.

Conventions de Genève

Le Comité international de la Croix-Rouge a travaillé à faire mieux connaître les Conventions de Genève. A sa demande, l'emblème protecteur a été peint ou repeint sur plusieurs établissements sanitaires et des cartes d'identité spéciales ont été récemment imprimées à l'usage du personnel protégé.

Action médicale

A bien des égards, le problème médical qui se pose à la communauté turque est comparable à celui du ravitaillement: les médecins cypriotes turcs sont en nombre suffisant — une équipe médicale de la Société du Croissant-Rouge de Turquie est même venue s'ajouter à eux — mais il leur est devenu de plus en plus difficile, sinon même impossible, de se rendre dans certains villages éloignés. Ils bornent donc leurs activités aux centres urbains où ils résident et aux villages cypriotes turcs qu'ils peuvent atteindre sans traverser de zones grecques; d'où la décision prise par le Comité international de renforcer sa délégation à Chypre par l'envoi de deux délégués médecins. Ceux-ci ont reçu toutes facilités pour se rendre partout où les praticiens locaux font défaut et déjà ils ont à leur actif nombre d'interventions d'urgence.

A la suite des combats qui se sont déroulés au début du mois d'août plusieurs Sociétés nationales ont adressé des secours pharmaceutique à la délégation du C.I.C.R. de Nicosie. Celle-ci les a immédiatement remis aux deux communautés, en tenant compte des besoins particuliers de chacune d'elles.

Croix-Rouge et philatélie

L'émission de timbres-poste du Centenaire de la Croix-Rouge: l'une des plus importantes du monde

Les émissions de timbres-poste marquant la commémoration du Centenaire de la Croix-Rouge en 1963 constituent l'un des ensembles les plus importants de manifestations de cette nature qui aient jamais été organisées dans le monde.

Les résultats définitifs révèlent que 134 Etats et Territoires se sont associés à la commémoration en émettant des timbres Croix-Rouge. Une seule fois, un chiffre supérieur a été atteint, soit lors de la Campagne mondiale de lutte contre la Faim mise sur pied par l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture: 137 Etats et Territoires ayant à cette occasion émis des timbres-poste spéciaux. D'autres émissions semblables ont eu lieu dernièrement, notamment la Campagne mondiale contre le Paludisme (72 Etats) et l'Année mondiale du Réfugié (114 Etats).

L'année du Centenaire de la Croix-Rouge a donné l'occasion à de nombreuses administrations postales d'assouplir la réglementation en vigueur pour les timbres-poste. Aux pays récemment promus à l'indépendance, elle a permis de s'engager sur la voie des émissions philatéliques en faveur de la Croix-Rouge. Ainsi 29 Etats et 34 Territoires ont pour la première fois l'an dernier émis des timbres de cette nature.

Parmi les motifs utilisés pour illustrer les timbres, la première place est revenue à l'emblème du Centenaire.